



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Vu l'arrêté du 19 février 1988, modifié par l'arrêté du 9 janvier 1995, créant le diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée,

ARRETE

Article 1 :

Sont déclarés admis à l'examen pour l'obtention du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée, session 2023, les candidates et candidats dont les noms suivent :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	MENTION	ACADEMIE
ADELAIDE	VALÉRIE	01/05/1967	PASSABLE	AMIENS
ALVAREZ	GREGORY	14/09/1977	ASSEZ BIEN	AMIENS
AMMIRATI	JEROME	14/01/1976	TRES BIEN	BORDEAUX
ANDERSON	FREDERIC	18/02/1976	BIEN	CRETEIL
BARBIER	MURIELLE	07/02/1976	BIEN	MONTPELLIER
BARBOT	ODILE	01/10/1969	PASSABLE	MARTINIQUE
BELLOC	ALEXIA	24/08/1982	BIEN	BORDEAUX
BIANCIOFFO	SILVIA	28/07/1964	PASSABLE	MONTPELLIER
BOILY	BENOIT	08/11/1970	ASSEZ BIEN	AMIENS
BOUCHARIN	FANNY	06/04/1974	BIEN	REIMS
BOURG	BERTRAND	14/08/1979	BIEN	BORDEAUX
BOYER	CAROLINE	22/09/1979	PASSABLE	MONTPELLIER
BRAJOT	SEVERINE	30/08/1978	ASSEZ BIEN	BORDEAUX
BRULLAND	VLADIMIR	23/08/1980	BIEN	MONTPELLIER
COULEAU	FABIENNE	27/07/1976	TRES BIEN	TOULOUSE
CRAPART	CECILE	04/04/1968	BIEN	ORLEANS-TOURS
DA COSTA	MAGALI	10/12/1974	ASSEZ BIEN	CRETEIL
DAUGUET	CELINE	25/07/1971	TRES BIEN	TOULOUSE
DEGOUDJ	YASMINA	09/07/1973	ASSEZ BIEN	GRENOBLE
DITTMANN	DELPHINE	22/09/1970	BIEN	NICE
DUCATEZ	MICKAEL	03/06/1984	TRES BIEN	LILLE
DUSART	CHLOE	15/08/1983	BIEN	LILLE
ERTUS	FREDERIC	10/12/1978	ASSEZ BIEN	MARTINIQUE
FAUVERNIER	YANN	19/02/1981	BIEN	ORLEANS-TOURS



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FIGEVET	PASCAL	31/03/1976	BIEN	LILLE
FUOCO	SEBASTIEN	05/01/1982	TRES BIEN	LYON
GARCIA	CORINNE	02/02/1962	ASSEZ BIEN	AIX-MARSEILLE
GASNIER	BEATRICE	18/09/1970	TRES BIEN	ORLEANS-TOURS
GLOANEC	PATRICIA	31/05/1968	ASSEZ BIEN	ORLEANS-TOURS
GOMES	STEPHANIE	05/05/1985	BIEN	CRETEIL
GOUREVITCH	LEA	23/05/1971	TRES BIEN	CRETEIL
HEALY	YANN	23/01/1979	BIEN	VERSAILLES
HEMMERT	JEAN-MARC	23/01/1976	TRES BIEN	TOULOUSE
HERBERT	MARION	14/08/1979	PASSABLE	AMIENS
JAN	PAUL-GABRIEL	07/02/1976	ASSEZ BIEN	REIMS
KIRSTETTER MORIEUX	ARNAUD	29/07/1989	TRES BIEN	LILLE
KOCH	AMAYA	23/10/1984	BIEN	BORDEAUX
KRABAL	ALICE	08/08/1974	ASSEZ BIEN	AMIENS
LAGARDE	VINCENT	22/09/1977	TRES BIEN	LYON
LAURENT	ROMUALD	14/03/1976	PASSABLE	BORDEAUX
LE GALL	MARC	27/03/1978	BIEN	NANCY-METZ
LE MENTEC	DAVID	22/02/1970	TRES BIEN	RENNES
LE MINTER	THIERRY	22/12/1968	PASSABLE	RENNES
LECUYER	CAROLE	23/05/1974	BIEN	VERSAILLES
LELIEVRE	KARINE	11/11/1971	ASSEZ BIEN	NORMANDIE
LEMEUNIER	CAROLE	10/09/1976	BIEN	CRETEIL
LEMOINE	SANDRINE	16/06/1980	TRES BIEN	LILLE
LEWANDOWSKI	FABIEN	04/02/1979	TRES BIEN	LILLE
LLAGARIA	AMANDA	09/01/1980	BIEN	CRETEIL
LUCE	SANDRINE	04/12/1968	BIEN	VERSAILLES
MAIRINE	VIRGINIE	20/06/1972	ASSEZ BIEN	NANTES
MARCHADIER	NATHALIE	02/01/1971	ASSEZ BIEN	POITIERS
MELLADO	LAURIANE	01/05/1987	BIEN	LIMOGES
MENTION	CATHERINE	23/04/1968	ASSEZ BIEN	NORMANDIE
MERI	MYRIAM	04/04/1983	TRES BIEN	VERSAILLES
NETZER	ISABELLE	19/08/1980	ASSEZ BIEN	NANTES
PACIOCCO	GIANNI	13/01/1976	BIEN	LILLE
PAINSET	SEVERINE	05/09/1974	ASSEZ BIEN	AIX-MARSEILLE
PETER	EMILIE	20/01/1983	ASSEZ BIEN	STRASBOURG
PIERREPONT	DAMIEN	03/08/1984	ASSEZ BIEN	VERSAILLES
PLANCY	DAVID	03/05/1980	PASSABLE	GUYANE
RAMANICH	SARAH	06/11/1983	TRES BIEN	CRETEIL
RESSAYRE	AUDREY	14/11/1976	BIEN	AIX-MARSEILLE
SAINT-LEGER	MAXIME	05/06/1985	TRES BIEN	CLERMONT-FERRAND
STEINER	AURELIE	23/10/1973	BIEN	GUADELOUPE
TEOULLE	ERIC	07/01/1970	ASSEZ BIEN	AIX-MARSEILLE
TESSIER	VALERIE	21/03/1973	ASSEZ BIEN	BESANCON



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

THOMAS	PATRICIA	11/09/1967	PASSABLE	GUADELOUPE
VANHOUTTE	PATRICK	22/02/1966	BIEN	LILLE
ZIEGLER	AUDREY	04/10/1976	BIEN	NANCY-METZ

Article 2 :

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

20 JUIN 2023

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL